



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : Ecole Louis Fiori
Adresse : RD1
06510 Carros Village

DATE : Le 10/03/2023

Durée : 2h20

– Membres titulaires (IEN, Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN)

DDEN : Madame MORENI excusée

Enseignants : Mr LEPRAT – Mme VAYSETTE – Mme BOULLENGER – Mme GARDENQ – Mme BURGÉ
– Mme BRIQUET-LOPEZ – Mme TAMAGNO (excusée) – Mr PICHE-MATTONE

Représentantes des parents d'élèves élus : Mme GALFRE, Mme FLAVIO, Mme POIRIER, Mme PRANDI,
Mme Oriol

Représentants de la collectivité : Mr SERVELLA et Mr WSZEDYBIL

Personnel ATSEM : Mme ECAUVRE

Représentante du périscolaire : Mme DEMARET

Représentantes de l'association Les Pitchouns de Fiori : Mme LESCURE, Mme SANIERES

– Mme FAMELART, Inspectrice de circonscription, ne peut être présente étant prise par d'autres obligations professionnelles.

ORDRE DU JOUR :

- Présentation du programme pHARe :

Article L511 3-1 du Code de l'Education

Loi n°2019-791 du 26 juillet 2019, article 5 : « Aucun élève ne doit subir de la part d'autres élèves des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptibles de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale . »

Dans le cadre du programme pHARe de lutte contre le harcèlement entre élèves, la communauté scolaire représentée en Conseil d'Ecole, s'engage dans un plan de prévention favorisant un climat scolaire apaisé. En cas de situation potentielle de harcèlement, une équipe ressource de circonscription, désignée par l'Inspectrice de l'Education nationale, engagera un protocole de traitement adapté aux élèves concernés. Ceux-ci seront entendus à l'école, avec bienveillance et sans a priori, dans un souci de résolution du problème posé. Suite aux entretiens, la direction sera informée régulièrement de l'état de la situation et pourra prévenir les familles des enfants concernés en fonction de la gravité des faits.

Le directeur présente le protocole de l'école Louis Fiori qui suit les recommandations du ministère.

Le conseil est informé des engagements pris par la communauté éducative.

Les enseignants d'élémentaire proposeront environ 10h d'apprentissage en EMC sur la problématique du harcèlement (travail déjà commencé).

Les parents recevront des informations et conseils afin d'accompagner au mieux les enfants dans leur découverte du monde numérique.

Le site de l'école proposera des ressources en lignes aux familles.

Demande des représentants de parents : informer en début d'année les nouveaux parents de l'existence de ce protocole et des outils accessibles sur le site de l'école.

Question des représentants des parents : Est-il possible d'ajouter ces informations aux documents de rentrée à l'intention des nouveaux arrivants ? Réponse favorable du directeur.

- Modification du règlement scolaire 2022-2023

Le directeur :

Lecture de l'avenant au règlement : article 2.2 (cf annexe1 et règlement intérieur).

Le règlement modifié est acté et sera en vigueur pendant toute l'année scolaire 2022-2023.

Il pourra de nouveau être modifié lors du prochain conseil d'école (le 23/06/2023).

- Information sur la réalisation des travaux dans l'école

Le directeur : Remerciements adressés à la mairie pour les petits travaux réalisés (plomberie, réglage de portail,...).

- Retour sur un point de l'année précédente : La rehausse des garde-corps de la cour de récréation. Des solutions avaient été envisagées par la mairie (filets ou des rehausses). Intervention de l' élu : Aujourd'hui, les gardes corps sont aux normes. Les difficultés financières de la commune ne permettront pas tout de suite d'investir dans des travaux non obligatoires. Dès que les finances le permettront, la question se reposera. Une visite sera organisée avec les services techniques et l' élu (Mr SERVELLA).
- Concernant la pose de protections pour cacher la vue sur les urinoirs, (demandée en conseil des élèves) le retour Mairie est : « Refusée, les enfants sont de dos, cela est conforme ».
- Remarque des parents et enseignants : Rénovation de la cour de récréation à terminer. La zone maternelle est très dégradée. Nombreux trous et morceaux de béton.

- Projets pédagogiques de l'année 2022-2023

- Parcours artistique et 100% EAC

Les projets en cours :

CE2-CM1 et CM2 : projet Slam avec le 7 février le spectacle « L'endormi » et 3 séances de création de slam en classe.

Les maternelles font un projet avec la médiathèque (« Raconte-moi une histoire » : mille façons de raconter des histoires).

La classe de CE2-CM1 : projet FAPE (Festival des Arts pour les Elèves), appelé cette année « Traces de soi ». Une exposition sera organisée fin mai.

Classe de CE1-CE2 : Spectacle « mousse » à venir.

- Parcours citoyenneté :

Programme pHARe de lutte contre le harcèlement.

Election des délégués et **conseil des élèves**. (Cf compte rendu du conseil des élèves)

Points soulevés pour le conseil d'école : achat de bancs et tables, revêtement du sol de la cour de maternelle, filet sur le toit et au-dessus des garde-corps pour stopper les ballons.

Demande sera faite aux familles de mangas, BD et autres ouvrages qui ne seraient plus utilisés à la maison pour enrichir la bibliothèque de l'école.

Intervention sur le compostage en CE1-CE2 et sur le gaspillage alimentaire en CE2-CM1 et CM2.

Les enfants, l'équipe enseignante et les parents ayant beaucoup apprécié la sortie « récolte des olives », les représentants des parents pensent réitérer ce projet l'an prochain. Ils envisagent de signer une convention avec la mairie pour l'exploitation des certains oliviers de la commune.

- Parcours Santé :

Les projets EPS avec activités terrestres et nautiques de la PS au CM2.

Du 6 février 2023 au 23 juin 2023 :

Tous les lundis de 14h15 à 16h15 : Roller. CE2-CM1

Tous les vendredis de 14h15 à 16h15 : Roller. CM2

Tous les mardis de 9h30 à 10h10 : Natation. CE1-CE2 à partir du 31 mars

Tous les vendredis de 9h30 à 10h10 : Natation. CP-CE1

Tous les jeudis matin Natation. GS-MS

A cela s'ajoute en élémentaire les foulées carrossoises pour les CE2, les paralympiques pour les CM et les olympiades nautiques pour les CP en partenariat avec le service des sports.

Maternelles :

Du 30 mars 2023 au 22 juin 2023 :

Tous les jeudis de 9h50 à 10h20 : Natation. MS-GS

L'accès aux structures au 3^{ème} trimestre est annulé faute de moyens pour assurer le transport.

NB Par ailleurs, les déplacements en bus concernant les classes élémentaires se sont multipliés par manque d'organisation du planning (chaque classe descend désormais indépendamment alors qu'auparavant un bus servait à 2 classes conjointement) . Perte en terme de trajets : une trentaine annuellement. Avec une meilleure organisation, les maternelles seraient peut-être en capacité d'aller au gymnase. La salle de motricité ne suffit plus pour les GS en fin d'année et le tatami pour les PS/MS est vraiment enrichissant.

L'équipe enseignante de maternelle comprend bien les économies nécessaires pour la mairie. Cependant, elle se demande si les décisions prises afin de palier à ces difficultés seront définitives (changement des plannings des ATSEM par exemple qui ne sont plus en classe à 8h que 2 jours par semaine et pas en même temps). Les enseignantes mettent en avant la perte de qualité du travail d'équipe depuis la mise en place du nouveau fonctionnement et du nouveau planning des ATSEM étant donné que l'équipe n'a plus de temps en commun sans la présence des enfants pour échanger et organiser la classe. Le manque de temps pour les préparations de classe en amont est aussi pointé.

Sorties pédagogiques envisagées :

Dans le cadre du parcours santé, les 4 classes d'élémentaire réaliseront une randonnée le 12 mai. Un bus permettra aux enfants de débiter leur parcours du village de Saint-Jeannet pour une traversée des collines jusqu'à Carros village en passant par le Broc.

Les enseignantes de maternelle finalisent leur projet et le soumettront bientôt aux familles.

Préparation rentrée 2023 : Les futures Petites Sections visiteront l'école avec leurs parents le mardi 27 juin de 10h30 à 11h15.

- *Fonctionnement des activités périscolaires (garderie/restauration scolaire)*

- Question des représentants de parents : Comment Mme Démaret ressent-elle les changements concernant le passage de l'animation à la surveillance ?
Mme Démaret indique qu'elle a fait le choix d'assurer seule la prise en charge du self service afin de compenser en partie la baisse du nombre d'agents en service d'animation auprès des enfants. Les animateurs et les ATSEM ne mangent pas avec les enfants. Priorité est donnée aux activités et non à l'accompagnement du repas. Presque tous les enfants ont fini de manger à 13h.
- Concernant l'expérience de la demi-heure supplémentaire le soir, les chiffres ont été récemment remontrés en mairie. Plusieurs enfants sont inscrits et les parents paient ce service mais peu l'utilisent.
- La directrice du périscolaire intervient concernant le gaspillage alimentaire, qui lui semble particulièrement important. Peut-être à mettre en lien avec l'accompagnement réduit en service cantine, et la qualité des repas (ATSEM et animateurs ne mangent plus avec les enfants).

- Association « Les Pitchouns de l'école L. Fiori »

Demande d'un local de stockage auprès de la mairie : Mr Servella prend en compte cette demande et va en parler à monsieur le maire.

Fin le 10 mars des commandes de chocolats

Calendrier envisagé :

- Loto le 26 mai dans l'école
- 11 juin : vide grenier
- Sortie proposée aux enseignants le 26 juin. Pas pour l'élémentaire qui a déjà préparé une sortie le 12 mai. Les maternelles doivent mûrir encore leur projet et définir les objectifs pédagogiques avant de proposer une sortie.
- Samedi 1er juillet : Kermesse de l'école et repas partagé

Intervention de Mr Servella qui nous informe que le Parc Naturel Régional organise une après midi d'animations, « Jour de la Terre » place du Puy, (29 avril), avec l'aide et le soutien de la commune et de la métropole.

Certains parents d'élèves demandent que l'école organise un spectacle de fin d'année ouvert à tous les parents. L'équipe pédagogique de l'école, suite aux expériences des années précédentes, préfère organiser un ou plusieurs spectacles inter-classes, auxquels les parents ne seront pas forcément conviés (difficultés à gérer le

public dès que le spectacle ne concerne pas la classe de ses propres enfants).

Les associations des plans de Carros proposent un bal des CM2 le 30 juin de 18h à 22h. Le directeur transmettra les informations aux familles lorsqu'elles lui parviendront.

- Bilan de la comptabilité OCCE et des financements de la mairie

Le directeur : L'école dispose de 1442€ pour les comptes OCCE (compte alimenté par les dons des familles et les gains liés aux photographies scolaires). Investissements principaux : livres, ballons, transport de la classe de CE2-CM1, ingrédients de cuisine,...

Concernant les moyens alloués à l'école par la mairie, sur les 7064€ à disposition de l'école, il reste 1586€.

Investissements principalement dans l'achat de fournitures et de papier, de jeux pédagogiques et de manuels/fichiers pour les classes.

- Sécurité et protection des enfants dans et hors de l'établissement

Le directeur : Tous les exercices obligatoires ont été réalisés en ce début d'année. 1 exercice incendie sera réalisé prochainement sans prévenir le personnel et les enfants.

Problèmes identifiés dans les conseils précédents :

- Concernant les *issus de secours*, dont les loquets ont pourtant été révisés, ceux-ci restent compliqués à utiliser en cas d'évacuation urgente, pour les adultes et plus encore pour les enfants et provoquent une perte de temps. Penser à apprendre aux enfants à utiliser les crémones, pour les portes qui en sont équipées (pas toutes). Le directeur demande une visite avec la mairie et un pompier pour faire une constatation, et trouver éventuellement des solutions.
- Concernant les *cornes de brume*, fragiles et peu efficaces, (déclencheur de l'alerte intrusion) : il est nécessaire que la sonnerie soit différente des autres alertes (séisme, incendie, ...). Possibilité d'utiliser l'alarme intrusion prévue pour les cambriolages lors de la fermeture des locaux. Il est seulement nécessaire d'installer des boutons de déclenchement. Possibilité, sinon, d'utiliser la sonnerie des récréations en modulant le son.
- Le 5 décembre s'est déroulé une réunion devant l'école afin de faire le point sur les diverses problématiques (cf annexes 2 et 3), ensuite les RPE ont été reçu le 19 janvier 2023 pour poursuivre le travail (cf annexe 4) . Toutes les demandes sont étudiées actuellement à la métropole, qui va voter rapidement son budget. Les représentants de parents insistent sur le marquage au sol et la pose d'un panneau incitant les utilisateurs à se garer en épi.

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

- Organisation et projets pédagogiques
- Règlement intérieur acté
- Conseil des élèves

PIECES COMPLEMENTAIRES :

- Annexe 1 : avenant du règlement
- Annexe 2 : historique sécurité aux abords de l'école et réunion du 5.12.2022
- Annexe 3 : réunion du 5.12.2022 (Volet du conseiller pédagogique chargé de la sécurité)
- Annexe 4 : compte rendu de la réunion du 19 janvier 2023
- Annexe 5 : Règlement intérieur modifié
- Annexe 6 : Compte rendu du conseil des élèves

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL : (joindre la délibération éventuelle s'il y a lieu)

Fait à Carros, le 10 mars 2023

Le Président, M Leprat
du Conseil d'Ecole : M. Leprat

La Secrétaire,
de séance : Mme Boullenger